



## TOUCHER D'AVANTAGE D'APL EN COUPLE?!

Par **sjeff**, le **14/09/2010** à **16:05**

Bonjour,

Nous sommes 2 amis qui allons prochainement déménager sur la capitale pour nos études (nous habitons actuellement le sud de la France). Dans cette optique, nous comptons prendre un appartement en colocation tout les 2 et pouvoir bénéficier des APL. En simulant 2 situations différentes, nous avons pu remarquer qu'en couple, les sommes reversés étaient plus élevés, pouvons nous par conséquent nous déclarer en couple ou même aller jusqu'au pacs afin de bénéficier de cet avantage financier (qui ferait grand bien à nos poches d'étudiants fauchés) ?

Merci d'avance, nous attendons vos réponses!

Par **Domil**, le **14/09/2010** à **16:34**

Pourquoi pas, puisque le PACS est juste pour organiser une vie commune sans exiger une relation de couple au sens sexuel du terme.

Méfiez-vous quand même, car vous n'aurez pas forcément droit aux APL (uniquement pour la location d'un logement conventionné ou pour rembourser certains prêts d'accession à la propriété). L'APL est légèrement plus élevée que l'aide au logement famille et sociale. Faites bien les simulations car une fois que vous vous serez déclarés en couple, vous ne pourrez plus faire marche arrière (la CAF ne vous croira pas). Si l'un des deux prend un emploi en plus de ses études, les deux peuvent perdre leur allocation logement

De plus, le PACS vous donne d'autres devoirs dont la solidarité sur les dettes de logement et de la vie courante, mais aussi un certain devoir de secours de l'un envers l'autre (les partenaires sont tenus de s'aider mutuellement du point de vue financier, d'assister financièrement l'autre en cas de maladie etc.).

Tous les biens dont aucun des deux ne pourront prouver la propriété (par une facture d'achat) seront réputés appartenir aux deux (même en régime de séparation du patrimoine)

Donc faites bien attention à ce que vous faites. Le PACS a d'autres implications que de rabioter quelques sous de l'allocation logement.

Par **Maë66**, le **02/03/2017** à **19:11**

Bonjour avec mon copain on compte ce pacser et je voulais savoir si on aurais plus d'apl car on compte prendre un logement ensemble